

Démocratie participative: Rungis installe le premier Cesel du Val-de-Marne



On connaît le Cese (Conseil économique, social et environnemental), cette assemblée consultative composée de représentants de la société civile (patronat, syndicats, associations), et aussi le Ceser, transposition régionale du Cese. Rungis lance pour sa part le premier Cesel (Cese local) du Val-de-Marne.

Il en existe déjà dans d'autres départements d'Ile-de-France, notamment à Boulogne-Billancourt, Clichy, Issy-les-Moulineaux, Livry-Gargan, Chelles...

"Il s'agit de la première pierre de notre politique de démocratie locale et participative", enjoint Elado Criado, conseiller municipal délégué à la démocratie participative.

Concrètement, ce Cesel de Rungis, initié en décembre, est composé de 17 membres représentant 8 collèges différents répartis comme suit :

- Un collège pour les quartiers Les Antes Le Vieux bourg, La Plaine : 6 membres (deux par quartier, pour les trois quartiers retenus (cf ci-dessous). Il a été par ailleurs décidé – dans un souci de parité -que ces deux membres seraient un homme-une femme)
- Un collège pour les associations : 3 membres répartis entre sport/culture/vie citoyenne
- Un collège pour les agents communaux : 2 membres
- Un collège pour les anciens : 1 membre (toute personne de 65 ans et plus)

- Un collège pour les jeunes : 1 membre (tous les Rungissois âgés de 15 à 25 ans)
- Un collège pour les commerçants : 1 membre
- Un collège pour les entreprises et les professions libérales : 1 membre

Chacun de ces membres, titulaires, aura droit de vote et sera secondé par un suppléant qui ne participera au vote qu'en cas d'absence du titulaire. Ces personnes (titulaires et suppléants) seront tirées au sort parmi les volontaires, le 15 janvier pour une délibération vers le 26.

Un 9ème collège d'élus, sans droit de vote

Un neuvième collège composé de deux élus de la majorité, deux élus issus des groupes d'opposition et un délégué du maire sera formé. Ces élus ne pourront pas prendre part au vote.

74 volontaires, 17 titulaires et 17 suppléants tirés au sort

Le tirage au sort a été organisé le 19 janvier, parmi 74 candidats volontaires. Ci-dessous la liste des tirés au sort – par collège – et la vidéo du tirage au sort.

Antes		Plaine		Vieux Bourg	
Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme

TITULAIRE	GWADI	DARRIGOL	MERCIER	NAKACHE	GAUTRON M.	BELLAND
SUPPLEANT	PINTO	DOMINGUEZ	BACHER	CHIIHAQUI W.	SAVIOZ	DESBARRATS

Associations		
Sport	Culture	Vie Citoyenne

TITULAIRE	RAULINE	MOREUX	DUBOIS
SUPPLEANT	KADI	SANTIAGO	NOUVEL

Agents	
Femme	Homme

TITULAIRE	BAILLEUL	NERRIERE
SUPPLEANT	PATAT	HUBERT

Anciens	Jeunes
---------	--------

TITULAIRE	BAILLY	RENON
SUPPLEANT	MEUNIER	NADLER

Commerçants	Entreprises
-------------	-------------

TITULAIRE	REITER	FLOREE
SUPPLEANT	-	HARFOUCHE

Handicap	Aidants
----------	---------

TITULAIRE	REZÉ	BERGAMASCHI
SUPPLEANT	POURKARTE	PRADELLA

Etude des projets de la municipalité et droit d'initiative

“Le Cesel sera chargé de recueillir les avis et témoignages des acteurs concernés et d’apporter l’expertise citoyenne sur les sujets traités. Visant à renforcer la place du citoyen dans la vie municipale, celui-ci dispose d’un droit d’initiative pour proposer au Conseil municipal l’examen de propositions. Cet organe consultatif est compétent pour donner son avis sur les différents sujets à enjeux municipaux. Il peut donc apporter ses propres sujets ou le Conseil municipal peut lui en soumettre”, détaille la ville.

Le Cesel sera aussi chargé d’étudier la recevabilité des projets soumis par les Rungissois dans le cadre de son budget participatif.